

## Support de communication pour les communes du Val de Sarthe à propos du Défi Foyers à Alimentation Positive (DFAAP)

En 2021, le Pays Vallée de la Sarthe a lancé son Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) dont l'objectif est de « tendre vers une meilleure résilience alimentaire et une moindre dépendance aux énergies fossiles du territoire ».

Dans ce cadre, le Pays organise, en partenariat avec le GAB 72, un « **Défi Foyers à Alimentation Positive** » (DFAAP) sur la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

### Le DFAAP, qu'est-ce que c'est ?

Ce défi vise à accompagner de façon ludique et conviviale des foyers volontaires à manger bio et local, sans dépenser plus et en se faisant plaisir !

La participation au défi est gratuite, avec au programme : visite de ferme, échanges avec une professionnelle de la diététique-nutrition, cours de cuisine, astuces pour consommer bio et pas cher, conseils anti-gaspi...

### Quand aura lieu le défi ?

Le défi se déroulera de février à juin 2024.

### Qui peut participer ?

Toute personne intéressée peut inscrire son foyer (personnes seules, couples, foyers avec enfants, colocataires...).

Les foyers intéressés s'inscriront dans une des équipes du territoire (détails à venir).

### Comment ?

Les inscriptions seront officiellement lancées en janvier 2024 dans les différentes équipes du territoire.

Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt ou poser vos questions auprès de Laurine Girault – Chargée de mission Agriculture et Alimentation au Pays Vallée de la Sarthe

Contact : [alimentation@valleedelasarthe.fr](mailto:alimentation@valleedelasarthe.fr) / 06.14.12.76.10

**Informations complémentaires que les communes peuvent utiliser pour faire la communication :**

**Quels avantages pour les familles ? :**

- Bénéficier d'un accompagnement gratuit vers une alimentation savoureuse et équilibrée ;
- Connaître les astuces pour consommer des produits bio et locaux tout en maîtrisant son budget ;
- Faire des rencontres et des échanges conviviaux avec les autres foyers participants ;
- S'informer sur l'agriculture biologique ;
- Connaître les lieux d'achats de produits bio sur son territoire ;
- Partager des recettes de plats locaux de saison peu coûteux ;
- Visiter des fermes, rencontrer des agriculteurs et agricultrices de son territoire ;
- Participer à une aventure de groupe.

**Plus d'informations sur le site du DFAAP :**

<https://www.foyersalimentationpositive.fr/>

**Logo du DFAAP :**

